

L'accréditation en bref

L'accréditation est la **reconnaissance formelle**, par un organisme accréditeur, de la compétence et de l'impartialité d'un organisme d'évaluation de la conformité (OEC) pour réaliser des prestations spécifiques d'évaluation de la conformité.

L'accréditation a pour objet d'attester que des organismes sont techniquement capables de réaliser les prestations suivantes :

- Des Analyses, des étalonnages ou des essais ;
- Des inspections ;
- Des certifications de produits, services, systèmes de management ou de personne.

Avantage d'une accréditation reconnue à l'internationale

Une accréditation reconnue à l'international révèle plusieurs avantages à savoir :

- Accéder plus facilement aux marchés étrangers ;
- Réduire les coûts liés aux transactions commerciales ;
- Améliorer le transfert de technologie et augmenter les investissements ;
- Favoriser l'intégration des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Qui délivre l'accréditation au Maroc ?

A l'échelle nationale, l'accréditation est délivrée par le **Service Marocain de l'Accréditation** « SEMAC », relevant du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

Ils ont fait confiance à l'accréditation SEMAC

Actuellement, le SEMAC accrédite les organismes d'évaluation de la conformité suivants :

- *Les laboratoires d'essais et d'analyses selon NM ISO/CEI 17025 ;*
- *Les laboratoires d'étalonnage selon NM ISO/CEI 17025*
- *Les laboratoires d'analyses de biologie médicale selon NM ISO 15189 ;*
- *Les organismes d'inspection selon NM ISO/CEI 17020*
- *Les organismes certificateurs des systèmes de management selon NM ISO/CEI 17021-1.*

Depuis sa création en 2001, il a délivré plus 170 accréditations dans les programmes précités, dont l'accréditation de 140 OEC est actuellement en vigueur.

Ces programmes viennent d'être élargis à l'accréditation des organismes de certification Halal et des centres de contrôle technique des véhicules

Consulter le système documentaire SEMAC sur le lien suivant :

<http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/accréditation>

L'accréditation : de la valeur aux chaînes d'approvisionnement

L'accréditation, soutenue par des normes internationalement reconnues, confère de la valeur aux chaînes d'approvisionnement. Les entreprises cherchent à maximiser les bénéfices et à satisfaire les conditions contractuelles, tout en garantissant la conformité des produits aux spécifications techniques.

L'accréditation s'applique à toutes les chaînes sectorielles d'approvisionnement :

- des dispositifs médicaux et de santé ;
- de construction ;
- d'énergie ;
- d'habillement, de textiles, de jouets ;
- d'électronique, d'informatique et de communication,
- de sécurité alimentaire ;
- d'approvisionnement en eau ;
- Etc...

Cette accréditation offre une gamme de services qui peut ajouter de la valeur et gérer les risques potentiels dans les chaînes d'approvisionnement à travers l'évaluation de la certification, inspection, essais et étalonnages.

Télécharger la brochure « L'accréditation : Valeur ajoutée aux chaînes d'approvisionnement » sur le lien suivant <http://www.mcinet.gov.ma/fr/content/accréditation>



Programme

13:30-14 :00 Accueil des participants.

14:00-14 :05 Allocution d'ouverture du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

14 :05-14 :15 Projection du film accréditation.

14:15-15 :30 *Panel - L'accréditation, valeur ajoutée aux chaînes d'approvisionnement*

- Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique- *L'accréditation, levier d'assurance de la qualité des prestations de surveillance du marché des produits industriels ;*
- L'Office National de Sécurité Sanitaire des Aliments- *Le rôle de l'accréditation dans l'assurance de la qualité et de la sécurité des produits rentrant dans les chaînes d'approvisionnements alimentaires ;*
- L'Institut Marocain de Normalisation- *Accréditation et développement des exportations Halal;*
- L'Association Marocaine des Laboratoires d'Essais et de Contrôle- *L'accréditation, ticket d'accès aux marchés publics.*

15:30 -15:45 Pause-café.

15:45-16:00 Allocution de Monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

16:00-16 :45 Remise des attestations d'accréditation aux organismes nouvellement accrédités.

16:45-17:15 Remise des trophées aux lauréats du prix national de la qualité.

17:15-17:30 Synthèse de clôture.



-Direction Générale du Commerce-

**Direction de la Protection du Consommateur,
de la Surveillance du Marché et de la Qualité**

Division d'accréditation

(SEMAC)

Téléphone : 05 37 71 51 42

Fax : 05 37 71 17 98

Email : jabbar@mcinet.gov.ma

www.mcinet.gov.ma



Journée Mondiale de l'Accréditation 12^{ème} édition

**Valeur ajoutée aux chaînes
d'approvisionnement**



Casablanca, le 11/07/2019

